ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Intégration des GEIQ dans le plan pour la formation et la qualification

Question écrite n° 43056

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur la situation des GEIQ qui, grâce à leurs 7 000 entreprises adhérentes, s'appuient sur la formation et l'accès à la qualification comme levier d'insertion professionnelle. En utilisant les contrats en alternance mais également en réalisant l'ingénierie de parcours avec un accompagnement social et professionnel, ils constituent un exemple efficace de dispositif d'insertion piloté par les entreprises. Il lui demande sa position quant à l'intégration des GEIQ dans le plan pour la formation et la qualification annoncé par le Président de la République.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - UDI et Indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43056
Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage
Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion
Ministère attributaire : Travail, plein emploi et insertion

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 décembre 2021, page 8815
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)